

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : tert-Butyl methyl ether

FDS-nombre : 000000020412

Type de produit : Substance

Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

Nom Chimique : oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane

No.-Index : 603-181-00-X

Numéro d'Enregistrement REACH : 01-2119452786-27

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : aucun(e)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell Specialty Chemicals Seelze GmbH
Wunstorfer Straße 40
30926 Seelze
Allemagne

Honeywell International, Inc.
115 Tabor Road
Morris Plains, NJ 07950-2546
USA

Téléphone : (49) 5137-999 0

Téléfax : (49) 5137-999 123

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec: PMTEU Product Stewardship:
SafetyDataSheet@Honeywell.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)
+1-303-389-1414 (Medical)

Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1
basé

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 2
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
Irritation cutanée Catégorie 2
H315 Provoque une irritation cutanée.

2.2. Éléments d'étiquetage

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger :  

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H315 Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence : P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La matière peut accumuler des charges électrostatiques et peut de ce fait provoquer une ignition d'origine électrique. Danger d'aspiration en cas d'ingestion - peut pénétrer dans les poumons et provoquer des lésions.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
--------------	--	--------------------------	---------------	-----------

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

	REACH No.-CE			
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	1634-04-4 603-181-00-X 01-2119452786-27 216-653-1	Flam. Liq. 2; H225 Skin Corr. 2; H315	100 %	1*

1* - Pour connaître les limites de concentration spécifiques, reportez-vous aux annexes 1272/2008

3.2. Mélange

Non applicable

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux:

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Enlever immédiatement les vêtements imprégnés et nettoyer le corps minutieusement.

Inhalation:

En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion:

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

donnée non disponible

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11. :

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

Mousse

Dioxyde de carbone (CO₂)

Produits extincteurs en poudre

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Le feu ou une chaleur intense peuvent entraîner la rupture de l'emballage.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Éviter la peau sans protection

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8.

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger:

Aspiration sur le site indispensable. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène:

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Classe de température:

T1

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur les conditions de stockage:

Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Ne pas laisser ouverts les fûts et les récipients. Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	EU ELV STEL	367 mg/m3 100 ppm		Indicatif
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	EU ELV TWA	183,5 mg/m3 50 ppm		Indicatif
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	INRS (FR) VLE	367 mg/m3 100 ppm		Règlement impératif (VRC)
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	INRS (FR) VME	183,5 mg/m3 50 ppm		Règlement impératif (VRC)

STEL - Valeur limite à court terme

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

Valeurs DNEL/PNEC

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		178,5 mg/m3	Inhalation	
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	Travailleurs / Aigu - effets locaux		357 mg/m3	Inhalation	
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		5100mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		53,6 mg/m3	Inhalation	
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	Consommateurs / Aigu - effets locaux		214 mg/m3	Inhalation	
oxyde de tert-butyle et de	Consommateurs		7,1mg/kg	Ingestion	

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	rs / Long terme - effets systémiques		bw/d		
oxyde de tert-butyle et de méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-méthylpropane	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		3570mg/kg bw/d	Contact avec la peau	

Des données sur PNEC ne sont pas disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Mesures de prévention recommandées pour la protection de la peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains:

Matière des gants: Caoutchouc nitrile

délai de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,4 mm

Camatril® 730

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques: Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

Protection des yeux:

Lunettes de protection chimique

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

Protection de la peau et du corps:

Porter un équipement de protection adéquat.
Tenue de protection antistatique ignifuge.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: aromatique
poids moléculaire	: 88,15 g/mol
Point/intervalle de fusion	: -109 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 55,3 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	: -28 °C coupelle fermée Méthode: DIN 51755
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non applicable
Température d'inflammation	: 460 °C Méthode: DIN 51794
Limite d'explosivité, inférieure	: 1,5 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	: 8,5 % (v)
Pression de vapeur	: 267 hPa à 20 °C
Pression de vapeur	: 330 hPa à 25 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 104
Densité	: env. 0,74 g/cm ³ à 20 °C

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

Viscosité, dynamique	:	0,36 mPa.s à 20 °C
Viscosité, cinématique	:	0,464 mm ² /s à 20 °C
Viscosité, cinématique	:	0,409 mm ² /s à 40 °C
pH	:	Non applicable
Hydrosolubilité	:	env. 42 g/l à 20 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 105
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow 1,06 à: 20 °C Méthode: OCDE Ligne directrice 107
Densité de vapeur relative	:	donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	donnée non disponible

9.2 Autres informations

aucune donnée supplémentaire est disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5. Matières incompatibles

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

Oxydants
Acides forts
Des bases fortes
Halogènes

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
Dioxyde de carbone (CO₂)
Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée:

DL50

Espèce: Rat

Valeur: > 2.000 mg/kg

Méthode: OCDE Ligne directrice 402

Toxicité aiguë par inhalation:

CL50

Espèce: Rat

Valeur: 85 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 403

Irritation de la peau:

Espèce: Lapin

Résultat: irritant

Durée d'exposition: 4 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 404

Irritation des yeux:

Espèce: Lapin

Résultat: Non irritant

Méthode: OCDE Ligne directrice 405

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Résultat: non sensibilisant

Méthode: OCDE Ligne directrice 406

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

Toxicité à dose répétée:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Cancérogénicité:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Note: N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Danger par aspiration:

N'est pas classé en raison de données qui, bien que concluantes, sont insuffisantes pour une classification.

Autres informations:

Non mutagène dans le test d'Ames.

Le solvant dessèche la peau.

L'inhalation de vapeur de solvant à haute concentration a un effet narcotique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour le poisson:

CL50

Espèce: *Leuciscus idus* (Ide)

Valeur: > 1.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CL50

Espèce: *Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)

Valeur: 672 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

CL50

Espèce: *Menidia beryllina* (Capucette barrée)

Valeur: 574 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 203

NOEC

Espèce: *Pimephales promelas* (Vairon à grosse tête)

Valeur: 450 mg/l

Durée d'exposition: 31 jr

mortalité

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

Toxicité des plantes aquatiques:

CE50

Espèce: *scenedesmus subspicatus*

Valeur: > 800 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

CI50

Espèce: *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes)

Valeur: 491 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour les microorganismes:

CE 10

Test d'inhibition de la multiplication cellulaire

Espèce: *Pseudomonas putida*

Valeur: env. 710 mg/l

Durée d'exposition: 18 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques:

CE50

Essai en statique

Espèce: *Daphnia magna*

Valeur: 651 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50

Essai en dynamique

Espèce: *Daphnia magna*

Valeur: 472 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50

Espèce: *Mysidopsis bahia*

Valeur: 187 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: États-Unis-EPA OPPTS 850.1035

Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:

NOEC

Espèce: *Mysidopsis bahia*

Valeur: 26 mg/l

Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OPPTS 850.1350

Toxicité chronique des intervertébrés aquatiques:

NOEC

Espèce: *Daphnia magna*

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

Valeur: 51 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OPPTS 850.1300

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité:
Biodégradation: 0 %
Durée d'exposition: 28 jr
Résultat: Difficilement biodégradable.
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 D

12.3. Potentiel de bioaccumulation

On ne doit pas s'attendre à une bioaccumulation ($\log Pow \leq 4$).

12.4. Mobilité dans le sol

donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

donnée non disponible

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:
Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

Emballages:
Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

Information supplémentaire:
Dispositions relatives aux déchets:
Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE
CE Règlement No. 1013/2006

Équipement de protection individuel, voir section 8.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR/RID
UN Numéro : 2398

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

Description des marchandises : ÉTHER MÉTHYL tert-BUTYLIQUE
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Code de classification : F1
Numéro d'identification du danger : 33
Étiquettes ADR/RID : 3
Dangereux pour l'environnement : non

IATA

UN Numéro : 2398
Description des marchandises : Methyl tert-butyl ether
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 3

IMDG

UN Numéro : 2398
Description des marchandises : METHYL tert-BUTYL ETHER
Classe : 3
Groupe d'emballage : II
Étiquettes de danger : 3
No EMS Numéro : F-E, S-D
Polluant marin : non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Base	Valeur	Remarques
Directive 2012/18/CE Listed in Regulation : P5c: LIQUIDES INFLAMMABLES Number in Regulation: 1.2.5.3	Amount 1: 5.000.000 kg Amount 2: 50.000.000 kg	

Centre de contrôle de poison

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+)35929154233

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	n'est disponible
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	n'est disponible
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	n'est disponible
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166
Italie	n'est disponible
Allemagne	Berlin : 030/19240
	Bonn : 0228/19240
	Erfurt : 0361/730730
	Fribourg : 0761/19240
	Göttingen : 0551/19240
	Homburg : 06841/19240
	Mainz : 06131/19240
	Munich : 089/19240
Lettonie	+37167042473

Malta	n'est disponible
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	n'est disponible
Portugal	808250143
Roumanie	n'est disponible
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	n'est disponible
Espagne	+34915620420
Suède	112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suisse	145
Royaume Uni	n'est disponible

Autres informations relatives au stockage

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances
(LIS)
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Corée. Inventaire existant des produits chimiques (KECI)
Listé ou en conformité avec l'inventaire

tert-Butyl methyl ether

34875-2.5L

Version 1.2

Date de révision
09.07.2018

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand
Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

oxyde de tert-butyle et de	:	H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
méthyle; MTBE; 2-méthoxy-2-		H315	Provoque une irritation cutanée.
méthylpropane			

Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

Abréviations :

CE Communauté Européenne
CAS Chemical Abstracts Service
DNEL Derived no effect level
PNEC Predicted no effect level
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance
PBT Persistent, bioaccumulative and toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.